Lancement d'un réseau d'élus locaux correspondant «Sécurité Routière» dans le Finistère

Les accidents corporels de la circulation en Finistère 2003 - 2007

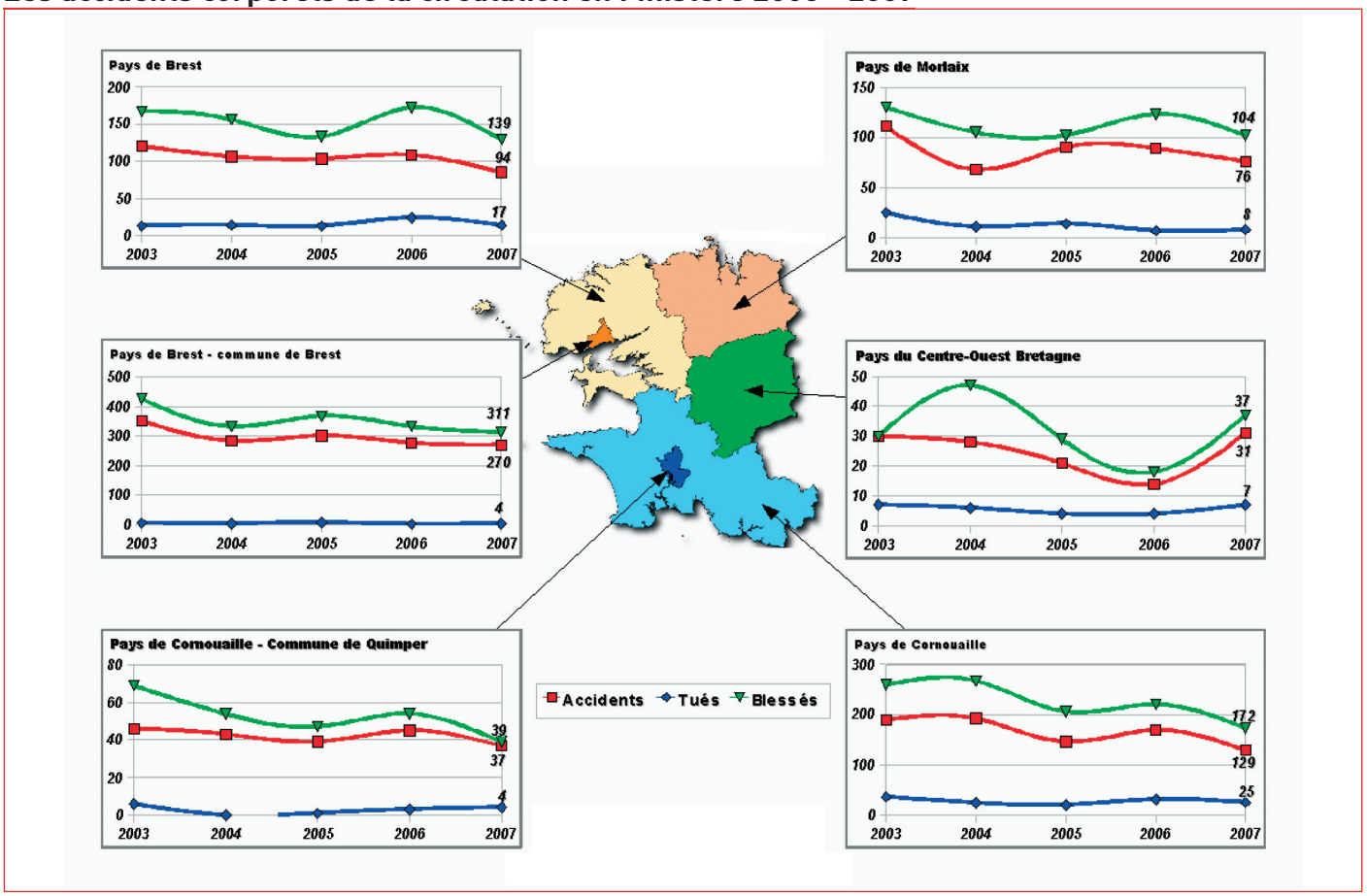

Sources : bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) des forces de l'ordre. © Observatoire Départemental de Sécurité Routière.

L'accidentologie en Finistère : une tendance favorable, mais qui reste source d'inquiétude

En France, 13 personnes perdent encore la vie chaque jour sur les routes et 300 y sont blessées, parmi elles, des jeunes, des parents, pour certains accompagnés de leurs enfants.

Combien de familles meurtries par ces tragédies !!!

En Finistère, 65 personnes sont décédées dans un accident routier en 2007, 802 y ont été blessées.

Face à cette situation nous nous devons de continuer à agir non seulement en poursuivant les aménagements des infrastructures mais aussi et surtout en s'attachant à **faire évoluer les comportements des conducteurs, facteur cité parmi les causes d'accident dans 9 cas sur 10**.

Dans notre département, les facteurs relevés le plus fréquemment depuis plusieurs années sont l'alcool (45 % des décès en 2007 et à l'origine d'un accident corporel sur 5), la vitesse (15 à 20 % des tués et à l'origine de 20 % des accidents corporels) ainsi que les refus de priorité ou dépassements dangereux (17% des tués et 32 % des accidents corporels).

Ces principaux facteurs d'accidents sont identiques au plan national; ils respectent la même hiérarchie, mais avec des proportions parfois différentes.

Pour réduire cette insécurité, de nombreuses actions ont été lancées au cours des dernières années à l'échelon national comme départemental. Ainsi outre le renforcement des contrôles, des actions de sensibilisation et de formation sont organisées dans les établissements scolaires dès l'école primaire et tout au long de la scolarité y compris au sein des établissements professionnels. Les manifestations « grand public » sont quant à elles des moments privilégiés au cours desquels le public adulte est sensibilisé à l'insécurité routière.

Des campagnes de communication chocs se sont également multipliées utilisant tous les vecteurs de communication : presse, affichage, radio, télévision, internet.

Mais les progrès enregistrés l'ont aussi été grâce à l'investissement des associations (prévention routière, ligue contre la violence routière,....), du monde des entreprises et des collectivités territoriales. En Finistère, outre le Conseil Général, Brest métropole océane et la ville de Quimper, plusieurs autres collectivités se sont d'ores et déjà mobilisées pour agir sur les comportements des usagers.

Pour aller plus loin, M. le Président de l'AMF et M. Le Préfet du Finistère ont décidé en 2007 d'associer leurs forces dans cette lutte.

Une Charte entre l'AMF et le Préfet pour oeuvrer ensemble contre l'insécurité routière

Ils ont ainsi signé une **charte de partenariat** le 14 décembre 2007 au travers de laquelle ils s'engagent mutuellement notamment à :

- échanger systématiquement avec les élus des informations sur l'évolution de l'accidentologie au sein du département, de la région et sur l'ensemble du territoire français, mais aussi sur la politique et les programmes de sécurité routière à l'échelon national et départemental
- favoriser l'émergence d'un réseau «sécurité routière» associant les élus et les services de l'Etat, organiser le partage des connaissances sur les leviers de lutte contre l'insécurité routière par des formations ou sensibilisations adaptées ainsi que la mise en place de réunions d'échange d'expériences
- favoriser la mise en place d'actions de sensibilisation à la sécurité routière notamment autour des enjeux alcool et jeunes
- contribuer à la mise en place de plans de prévention du risque routier destinés aux personnels communaux
- diffuser les informations et valoriser l'ensemble des actions en matière de sécurité routière, notamment dans les bulletins municipaux et autres supports de communication.

La sécurité routière étant un domaine qui touche à la fois :

- au comportement de l'usager (sa formation, son état d'esprit, son appréciation de ses capacités et de son environnement)
- à l'environnement de conduite (infrastructure, signalisation, aménagement lisible et cohérent,...)
- au véhicule ou au moyen de déplacement

elle pourra continuer à progresser au travers entre autres de l'urbanisme, de l'aménagement, des déplacements, de la sensibilisation des usagers ou de l'éveil des jeunes.

Démarche proposée : un réseau d'élus pour échanger et avancer ensemble

L'AMF et la Préfecture du Finistère vous proposent donc de créer un réseau d'élus sur ce thème dans le but d'échanger sur les pratiques de chacun, de rechercher ensemble des solutions aux situations rencontrées localement et de solliciter les experts locaux ou nationaux (instituts de recherche, expert oeuvrant au sein des collectivités ....) à même d'apporter les éléments de connaissances requis.

Les services de l'Etat dans le département s'engagent pour leur part à participer à l'animation du réseau et à diffuser tous les éléments d'analyse ou d'expertise dont ils pourraient être les détenteurs.

Chaque élu membre du réseau, qui par les missions transversales que lui a confié le conseil municipal oeuvre déjà sur ce thème, pourra, quant à lui, être le relais entre la collectivité et le réseau.

Appel lancé pour un groupe de travail en vue de construire un réseau d'élus «correspondant S.R.»

Dans l'immédiat, afin de travailler ensemble sur la construction de cette démarche, l'AMF et les services de l'Etat proposent que des élus intéressés (par exemple 2 ou 3 par Pays) se manifestent pour constituer un groupe de travail. La création de ce groupe permettrait de préciser ensemble les objectifs du réseau d'élus «correspondant sécurité routière» et, à la lumière de l'expérience d'autres départements, de mieux répondre aux attentes des élus du Finistère dans ce domaine conformément à la charte de partenariat Sécurité Routière.

Merci donc aux maires ou adjoints intéressés de se faire connaître auprès de l'AMF.

Contact :
Pôle Sécurité routière
Direction départementale de l'Equipement du Finistère
Tél : 02 98 76 51 14
Courriel :
SSRGC.DDE-Finistere@developpement-durable.gouv.fr

info MAIRES 29 Association des Maires du Finistère

Pour tout contact "info-Maires" : Isabelle Lannuzel - Téléphone : 02 98 33 88 70 - Télécopie : 02 98 33 88 71 - e-mail : amf29@wanadoo.fr
"info-Maires" est édité par l'Association des Maires du Finistère. Directeur de la publication : Louis Caradec. ISSN 1765-4149
Maquette : Silicom ADC-Brest. Impression : Imprimerie Prim-Brélès